

Conseil de la Métropole du 24 juin 2024

Délibération n° 2024-2322

CFU 2023

Intervention de Lionel LASSAGNE

Conseiller métropolitain Lyon-Nord

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, chers collègues,

« Les charges à caractère général augmentent de 88,2 M€ - les recettes diminuent 44,6 M€ tous budgets ». Voilà résumée en une phrase – qui n'est pas de moi mais de votre vice-président aux finances – la situation dans laquelle se trouve la Métropole de Lyon.

Nous pourrions nous contenter de dire que cette situation est celle que rencontrent de nombreuses collectivités et que nous ne sommes pas les pires ... mais quel échec de faire ce constat !

Quel échec d'avoir en quatre ans assisté à la dégradation de la situation financière d'une métropole dont les comptes étaient réputés solides !

Quel échec de vos politiques métropolitaines qui ont dégradé le tissu économique local et qui imputent, par ricochet, une partie des ressources de la Métropole.

Le 29 janvier dernier, à l'occasion de mon intervention relative au budget primitif 2024, je soulignais que vous présentiez un budget de bascule ... ou plus exactement un budget en basculement, marqué par les stigmates négatifs de vos choix que nous avons dénoncés à de nombreuses reprises depuis le début du mandat. A chacune de nos prises de parole sur les budgets 21, 22, 23 et 24... nous avons alerté sur la dégradation de la situation. Notre analyse était - au mieux – balayée d'un revers de manche ... au pire totalement ignorée.

Aujourd'hui, reconnaissez – Monsieur le Président – que nous avons raison ! Reconnaissez que nous n'avons pas joué les « chantres de l'apocalypse » mais que nous avons simplement fait preuve de réalisme face à une situation qui s'est dégradée sous nos yeux au fil des exercices budgétaires.

En effet, depuis le début du mandat – vous l'avez rappelé en début de conseil - nous avons constaté que les recettes de fonctionnement baissaient en euros constants, notamment celles produites par l'activité économique locale, avec pour conséquence de diminuer la part des recettes sous maîtrise de la métropole.

Bien entendu, je pense en premier lieu aux droits de mutation. Cet effondrement n'est pas arrivé subitement. Il a été maintes fois constaté ... mais qu'avez-vous fait pour en limiter les effets ?

Rien ! Pire, vous avez rajouté de la crise à la crise. L'encadrement des loyers a créé une vraie défiance vis-à-vis des investissements locatifs qui se sont reportés sur des communes limitrophes à la métropole comme Genas ou Pusignan ... les droits de mutations profitent dorénavant aux autres !

Vous avez aussi rajouté de la crise à la crise avec la super taxe d'aménagement. Comment justifier, pour une gouvernance de gauche, de renchérir le coût des logements neufs dans les quartiers populaires de Gerland et du Grand Trou ? Avec cette super taxe, vous faites supporter à chaque logement un surcoût minimum de 4 000 à 5 000 euros ! Pas très encourageant d'acheter un logement dans ces conditions !

Enfin, vous avez massivement joué de la contrainte administrative en matière d'urbanisme pour installer cette situation d'hyper déflation du marché grands lyonnais de l'immobilier.

Le 29 mai dernier, le président de la FNAIM disait « qu'on est sur une crise du logement sans précédent ». Les chiffres donnent le vertige : les ventes de logements neufs en collectif ont chuté de 45% en 2023 par rapport à 2022. Cette baisse est particulièrement marquée dans la ville de Lyon et à Villeurbanne, où les réservations ont respectivement diminué de 34% et 54%.

Face à cette situation qui couvait depuis plusieurs années, pourquoi ne pas avoir lancé un plan d'urgence en faveur du logement neuf. Le logement, c'est de la qualité de vie « pure » pour nos concitoyens, c'est une réponse aux passoires énergétiques et à la maîtrise des coûts pour les ménages les plus modestes. Ce sont aussi des centaines d'emplois non délocalisables ! On ne fabrique pas les logements en Chine !

Je l'ai dit – vous ajoutez de la crise à la crise - je veux citer un deuxième exemple qui est celui de la baisse de l'attractivité économique et touristique de la métropole pour laquelle vous portez une responsabilité directe et certaine. Durant plus de quatre décennies, élus de tous bords et monde économique se sont mobilisés pour faire de la région lyonnaise un territoire attractif pour les habitants, les entreprises et les visiteurs. Les sirènes de la décroissance guettent nos entreprises du tourisme et nos commerçants de détails ... particulièrement dans le secteur de la presqu'île. Le dynamisme de cette attractivité est notre bien commun, nos emplois, notre capacité d'action... et nos ressources budgétaires. Arrêtez de l'abimer !

Malheureusement, Toulouse est toujours devant Lyon dans le baromètre Arthur Loyd 2023. Nous étions en tête en 2020.

Du côté dépenses de fonctionnement – nous l'avons aussi déjà dit de nombreuses fois – elles progressent trop rapidement et de manière incontrôlée. Dans cette délibération, les charges à caractère général augmentent de 22,8% (88,2 M€) alors que, dans le budget primitif, elles explosaient déjà de 162 millions d'euros. La perte de contrôle est totale !

Dans un contexte incertain depuis le début du mandat, pourquoi avoir créé plusieurs centaines de postes sans avoir cherché l'optimisation et une programmation moins agressive ? Mes collègues dénonçaient en début d'année la création de 8 postes au service communication. Huit postes qui s'ajoutent aux postes existants, ça n'est plus un service com mais une agence de communication que vous avez créé ... sans être capable toutefois de pérenniser les postes.

De manière générale, depuis le début du mandat l'effet ciseaux s'amplifie. Pourquoi n'avez-vous pas réagit avant ? Vous comprenez bien que lorsque ce fameux ciseau à la taille d'un coup ongle, il est beaucoup plus facile de réagir que lorsque vous êtes face à un sécateur ! Depuis le début de l'année, il semblerait que la Direction générale envoie des missives aux services de la Métropole les appelant à des efforts de sobriété budgétaire. Seriez-vous en train de muter en « Bruno aux mains d'agent » jouant - tout azimut - à la coupe-coupe ?

Pour être tout à fait cohérent, je ne vais pas vous reprocher d'agir enfin ... en revanche, ces choix appellent un débat en Conseil. Par exemple,

- nous souhaitons notamment savoir quels sont les services publics dont vous souhaitez réduire la voilure .. on nous parle de la propreté ?
- nous souhaitons aussi savoir comment la Métropole va s'y prendre pour combler les délais de paiement inacceptables vis-à-vis des PMI du BTP qui se retrouvent en grande difficulté ?

Dans ces conditions, vous comprendrez, Monsieur le président, pourquoi nous voterons contre le compte financier unique.